Lettre d'infos

Association Maillage

N° 37 – AVRIL 2006

A noter: la parution du guide Economie Sociale et Solidaire en Pays Coeur de Flandre. Fruit du travail du PLDAIE *Coeur de Flandre* retrouvez dans ce document tous les acteurs (dont Maillage) agissant sur ce territoire avec les valeurs et les outils de l'Economie Sociale et Solidaire! Téléchargeable ici: http://tinyurl.com/o7v4w ou en consultation à l'espace ressources de Maillage, bien sûr!

QUOI DE NEUF CHEZ VOUS ?

Les annonces des associations et des partenaires...

Rencontres Francophones et la Maison de Quartier de Wazemmes vous propose une initiation à la Danse Orientale, Animés par Amel, les cours auront lieux le mardi de 14h30 à 15h30 du 2 mai au 27 juin 2006 et se passeront à la Maison de Quartier de Wazemmes, 36 rue d'Eylau à Lille, *Renseignements et inscriptions au 03 20 54 60 80,*

Conte sur tes doigts sort son 2e livre-video « Le Grand Voyage ». Composé d'un livre + un DVD imagier en langue des signes ce livre vidéo est accessible dès 2 ans. Dans un aller-retour constant entre ces deux supports vous serez amené à mimer un moyen de transport, et découvrir comment le dire en langue des signes. Exprimez ensuite un déplacement : un avion qui décolle, une balade à vélo...attention aux obstacles et aux intempéries!
Prix public : 17 € (frais de port offerts jusqu'au 25/04/06) + 15 € (droits de diffusion et de prêt pour bibliothèques, écoles, asso) *Commander : www.cstd.fr ou contact@cstd.fr 06 98 68 67 96*

Herit'âge recrute ! Rappelons ici que Herit'âge a pour objet de collecter la mémoire des personnes âgées en institution sur six communes des Flandres et de transmettre ce vécu vers les générations plus jeunes. L'association recherche donc un(e) adjoint(e) au porteur de projet dont les missions seront entre autres de **poursuivre la dynamique** de collecte de la mémoire et de **développer la stratégie** de transmission de la mémoire.Il s'agit d'un contrat d'avenir de 24 mois, 26h hebdomadaires, pour des personnes bénéficiant du RMI, de l'ASS ou de l'API. Candidature à déposer avant le 15/05/06.
L'offre complète est jointe avec cette lettre d'infos,

L'ANPEA (Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles) organise une kermesse le samedi 06 mai au Centre Médico-éducatif « La Pépinière » 1 allée André-Glatigny Rue Paul Doumer 59120 LOOS. De 11h30 à 17h00 vous pourrez: entendre l'orchestre de l'IME, vous restaurer, admirer l'exposition de voitures anciennes, vous balader en calèche, jouer aux jeux traditionnels, boire un thé etc...
Renseignements: Centre médico-éducatif La Pépinière au 03 20 97 12 00.

La Compagnie Pascal Meurisse jouera « Les Misérables » au Théâtre d'Anzin le 13 Mai à 20h30 au profit de l'association d'**Origine Inconnue**. Le PAF est de 5€.

EAIS organise son loto annuel le 7 mai à la salle Dubedout à Beuvrages. Au bout du tirage vous repartirez peut-être avec un ordinateur portable, un clic-clac etc... *Infos: 03 27 25 18 15*

Contrat d'avenir

Petite modification

Par la loi n° 2006-339 du 23 mars « pour le retour à l'emploi et sur les droits et les devoirs des bénéficiaires de minima sociaux », **le contrat d'avenir s'adresse désormais aux personnes bénéficiaires du RMI, de l'allocation de solidarité spécifique (ASS), de l'allocation de parent isolé (API) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) sans condition d'ancienneté** (auparavant il fallait en bénéficier depuis au moins 6 mois). A noter:
-les personnes précédemment détenues, prévenues ou condamnées, ainsi que
- le conjoint ou le concubin de l'allocataire du RMI ainsi que ses enfants et autres personnes à charge...
...peuvent également être signataires d'un contrat d'avenir.

➲Rappelons ici que le contrat d'Avenir est un contrat destiné à la réinsertion des personnes ci-dessus indiquées. Il s'agit d'un CDD de 24 mois maximum (sauf prolongement de 12 mois maximum) à temps partiel (26 heures) rémunéré au SMIC au minimum. Il implique aussi l'obligation de suivre une action de formation à convenir avec l'employeur. L'employeur, de son côté, est aidé par une aide forfaitaire mensuelle qui correspond au montant de l'allocation de RMI garanti à une personne isolée (433,06€), une éxonérations de certaines cotisations patronales ainsi que d'une aide dégressive tout le long du contrat calculée sur salaire brut – aide forfaitaire (90% puis 75% puis 50% de prise en charge). Toutes les infos à cette adresse:http://www.travail.gouv.fr/informations-pratiques/fiches-pratiques/contrats-travail/contrat-avenir-996.html

Chaque fois que l'on fait passer nos différences avant nos ressemblances, on met le doigt dans un processus d'affrontement.
[Elisabeth Badinter]

Lettre d'infos

Association Maillage

A savoir

Attestation Assedic

Jusqu'à maintenant, lorsqu'un contrat de travail arrivait à terme (quelque soit la raison: expiration, rupture, résiliation...), l'employeur était tenu de délivrer au salarié les attestations et justificatifs lui permettant d'exercer ses droits à l'assurance chômage. L'attestation Assedic étant disponible sur le site www.assedic.fr

Sachez que désormais, c'est toujours le cas mais **l'employeur est également tenu de transférer cette attestation à l'Assedic** (code du travail, art. R.351-5 al. 1Er modifié).

A Lire

Des réponses à des questions que vous ne vous posez peut-être pas encore...

C'est sur le site de l'Urssaf (www.urssaf.fr), dans la rubrique *Employeurs*, cliquez sur *Dossiers réglementaires* et vous obtiendrez une **liste de sujets sur lesquels l'urssaf vous propose un point complet.** Des exemples?: Frais professionnels; Stage en entreprise; le déroulement du contrôle Urssaf; Exonérations pour les organismes d'aide à domicile etc...

Handicap

« Le Nord », magazine du Conseil Général ... du Nord (hé oui !) propose ce mois-ci **un dossier très intéressant sur les différents dispositifs autour du handicap.** Et notamment la toute nouvelle **Maison Départementale des Personnes Handicapées du Nord (MDPH)** regroupant plusieurs acteurs du domaine. A lire à l'espace ressources!

Services à la personne

L'observatoire de la Caisse d'Epargne s'est intéressé en 2006 aux services à la personne. Au final **un document** de plus de 100 pages **comportant nombre d'informations** intéressantes **à commander gratuitement** à cette adresse: http://tinyurl.com/hlefv ou à lire à l'espace ressources !

Avenirs de Femme

L'Asso du mois

L'association « Avenirs de Femme » créée en juillet 2004 s'est donné pour objectif d'être **porte-parole des femmes en matière de conciliation famille-travail** en permettant des échanges d'expérience sur le sujet, en menant **une expertise prenant en compte les souhaits des femmes** et en **proposant** finalement **des solutions** pour faciliter la conciliation.

En effet quelques thèmes d'actualité appellent une plus grande souplesse dans les temps à la mesure d'une vie ou d'une journée :

-le souhait d' hommes et de femmes d'alterner différents « temps de vie »

-l'annonce d'une pénurie de cadres et de main d'œuvre à l'horizon 2010

-la difficulté de vivre avec un salaire unique pour la majorité des familles avec enfants

-le manque d'optimisation de la formation des femmes: celles qui sont sous-employées pour bénéficier de souplesse dans l'articulation famille-travail ; celles qui s'écartent volontairement du marché du travail pour s'occuper pendant un temps particulier de leur famille et qui ont des difficultés à s'y réintégrer ;

-les besoins éducatifs des enfants, de la naissance à l'âge adulte.

Ainsi, **Avenirs de Femme réalise en 2006 une enquête** auprès de femmes, d'entreprises et d'acteurs du monde économique **sur la conciliation famille-travail;** afin d'établir un diagnostic et de mettre par la suite en oeuvre des services adaptés. A ce propos, si le projet vous intéresse et que vous occupez un emploi, vous pouvez répondre au questionnaire disponible à cette page sur le site egalite-mixite.com : http://www.egalite-mixite.com/article.php3?id_article=299 *.Pour contacter l'association Avenirs de Femme: avenirsdefemme@yahoo.fr*

Les Réunions Thématiques

Prochainement à Maillage

LA FONDATION DE FRANCE
Le jeudi 04 mai à 14h30

la Fondation de France se donne pour but d'aider concrètement " les initiatives de générosité " émanant de toutes parts, par le biais de nombreux appels à projets.

Intervention de Mme Thérése DOSSIN, de la délégation régionale Nord Pas-De-Calais Picardie

Les contrats aidés: Contrat d'avenir et Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi.
Le mercredi 24 mai 14h30

Evolution, critères et objectifs de ces différents contrats.

Intervention de Mme Florence Collet de la mission locale de Lille